

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 décembre 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, M. TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusées :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absents :

M. Gilles MAILLARD
Mme Alixia BEAUTÉ

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2023

Cette délibération a été affichée le : 19 décembre 2023

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2023

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

1) Association Arts Martiaux Compétitions Loisir

Les 20 mai et 03 juin 2023, l'association s'est déplacée à Ceyrat et Paris pour participer aux Championnats de France avec 4 jeunes cadets.

Les frais de déplacements se sont élevés à 1 269.16 €.

L'association sollicite la Ville de Montbéliard pour le versement d'une subvention pour projet de 900 €.

Ce montant serait prélevé sur les crédits de réserve des subventions aux associations sportives.

2) École du Muay

Le 9 décembre prochain, l'association organisera la 2^{ème} édition du « Sanam Muay » (gala de boxe thaï).

Le budget prévisionnel de l'évènement s'élève à 37 000 €.

L'association sollicite la Ville de Montbéliard pour le versement d'une subvention pour projet de 711,28 € qui lui permettrait de payer la location d'un groupe électrogène. Initialement, aucune subvention n'avait été sollicitée par l'association.

Ce montant serait prélevé sur les crédits de réserve des subventions aux associations sportives.

3) USEP Doubs Nord

Pour les écoles maternelles et élémentaires de la Petite-Hollande classées en REP+ et pour développer les pratiques sportives en temps scolaire, il est prévu que le coût des adhésions à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) soit entièrement pris en charge dans le cadre de la *Cité éducative*.

Pour mémoire, l'USEP organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, qui viennent enrichir l'éducation physique et sportive (EPS) qui peut être dispensée par les professeurs des écoles. Parmi les nombreuses activités qui ont été ou seront proposées aux participants durant l'année scolaire 2023/2024, on peut notamment citer :

- Course d'orientation, au fort du Mont-Bart ;

- Randonnée urbaine, au centre-ville de Montbéliard, en partenariat avec le service animation du patrimoine de PMA ;
- Activités gymniques, au gymnase Cuvier, en partenariat avec la Gauloise gymnastique ;
- Rugby, en partenariat avec l'EMBAR ;
- Pétanque, avec le club Montbéliardais ;
- Handball, en partenariat avec les clubs du BEEX-VA et de l'ASCAP et la ligue ;
- Etc.

Pour l'année scolaire 2023/2024, l'USEP a enregistré l'adhésion de 775 élèves et 44 enseignants de la Petite-Hollande, ce qui correspond à un montant total de 9 887 €.

Il conviendrait donc de verser une subvention du même montant à l'USEP Doubs Nord, couverte par la subvention que l'Etat a déjà versé à la commune pour mettre en œuvre le programme d'actions de la *Cité éducative* pour l'année scolaire 2023/2024.

Ce montant serait prélevé sur les crédits disponibles du service Enfance Jeunesse Education.

Madame Christine SCHMITT expose :

4) Confrérie des Escargotiers du Princes

L'association créée en 2022 a organisé pour la première fois de son histoire son 1^{er} Grand Chapitre Solennel au sein de la salle de la Roselière le dimanche 03 décembre 2023 et a accueilli des confédérations de plusieurs pays différents : Belgique, Suisse et France.

Afin de pouvoir couvrir les différents frais inhérents à l'organisation de cette journée, la Confrérie des Escargotiers du Prince sollicite donc une subvention exceptionnelle pour projet d'un montant de 2 000 €.

Ce montant serait prélevé sur les crédits de réserve des subventions aux associations loisir.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve les montants de subventions à verser aux différents bénéficiaires selon le tableau ci-dessous sous réserve de la production des justificatifs, le cas échéant.

Nom de l'association	Financement	Subvention
Association Arts Martiaux Compétitions Loisir	Crédits de réserves – Associations sportives	900 €
École du Muay	Crédits de réserves – Associations sportives	711.28 €
USEP Nord Doubs	Crédits disponibles – Enfance Jeunesse Education	9 887 €
Confrérie des Escargotiers du Prince	Crédits de réserves – Associations de loisir	2 000 €

Décision du Conseil Municipal

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 19 décembre 2023